

Fiche de Données de Sécurité



1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	CONSAV 1-GL 2PK 6600 ACTIVATOR 40 FO	Date de Révision:	4/1/2020
Product Identifier:	282115	Société/Entreprise:	8/8/2018
Caractérisation chimique:	Aucune information.		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	Fabricant:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des affaires réglementaires		
Numéro de téléphone d'urgence:	Hotline de 24 heures: 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

Dangers spécifiques

7% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Aérosol inflammable, catégorie 1	H222	Aérosol extrêmement inflammable.
Compressed Gas	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Toxicité reproductive, catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie 4	H302	Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 3	H331	Toxique par inhalation.
Corrosion dermique, catégorie 1A	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.
P410+P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P311	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Si elle est exposée appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Information On Ingredients

SUBSTANCES DANGEREUSES

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.% Range</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Alcool Benzylrique	100-51-6	25-50	GHS07	H302-312-320-332
Diamine d'Isophorone	2855-13-2	10-25	GHS05-GHS07	H302-314-317
Bis(aminométhyl)benzene, 1,3-	1477-55-0	10-25	GHS05-GHS06	H302-312-314-317-330
Nonylphénol	84852-15-3	2.5-10	GHS05-GHS07-GHS08	H302-312-314-361
(tert-butylrique)-Phénol 4	98-54-4	2.5-10	GHS05-GHS08	H315-318-361
Éthanol	64-17-5	2.5-10	GHS02	H225
2,4,6-Tris[(Diméthylamino)Méthyl]phénol	90-72-2	1.0-2.5	GHS05-GHS07	H302-312-314
Alcool Méthylrique	67-56-1	0.1-1.0	GHS02-GHS06-GHS08	H225-331-370

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau: Rincer la peau à l'eau immédiatement et abondamment. Retirer les vêtements. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Laver les vêtements séparément avant de les réutiliser.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d'ingestion: Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un medecin. En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait a la victime. Appeler un medecin ou un centre antipoison immediatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. N'indusez pas le vomissement à moins que conseillé par un medecin. Appelez le centre ou le medecin de commande le plus proche de poison immediatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction preconises sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulverisee

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: POINT D'ECLAIR EST INFEREUR DE -3°C. DANGER! EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!L'eau pulverisee pourrait s'averer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire eclater le contenant.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Du materiel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait etre utilise. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposes à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés. Les contenants peuvent eclater et degager une substance tres toxique s'ils sont exposes a la chaleur. La substance est non-combustible mais reagit avec de nombreux metaux pour former du gaz d'hydrogene explosif.

Risque special d'incendie et d'explosion (poussiere combustible): Aucune information.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiel combustible tel que de la sciure de bois. Isoler l'endroit dangereux et empêcher le personnel qui n'est pas essentiel ou qui n'est pas protege d'accéder aux lieux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiel absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformément aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiel absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contamine, le conteneur et le contenu inutilise conformément aux reglementations locales, etatiques et federales reglements. Éviter l'écoulement dans les égouts et les voies navigables. Prévoir une ventilation et une approche déversement d'utiliser l'équipement de protection contre le vent adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8. Neutraliser soigneusement le déversement avec du bicarbonate de sodium (NaHCO3).

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage : Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Contenu sous pression. Ne pas entreposer a plus de 49 degres C (120 degres F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et proteges en consequence. Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Éviter la chaleur excessive.

Conseils sur la manipulation securitaire de la poussiere combustible: Aucune information.

8. Exposure Controls / Personal Protection

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Alcool Benzylique	100-51-6	50.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Diamine d'Isophorone	2855-13-2	15.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Bis(aminomethyl)benzene, 1,3-	1477-55-0	15.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Nonylphénol	84852-15-3	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
(tert-butylque)-Phénol 4	98-54-4	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Éthanol	64-17-5	5.0	N.E.	1000 ppm	1000 ppm	N.E.

2,4,6-Tris[(Diméthylamino) Méthyl]phénol	90-72-2	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Alcool Méthylque	67-56-1	1.0	200 ppm	250 ppm	200 ppm	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions. Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs. Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Équipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéropartées dépassent des limites d'exposition.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Jet en brume	État Physique:	Liquide
Odeur :	Comme un solvant	Seuil de l'odeur:	N.E.
Gravité spécifique:	1.015	pH:	N.A
Point de congélation, ° C:	Non déterminé	Viscosité:	Non déterminé
Solubilité à l'eau:	Pue	Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):	Non déterminé
Decomposition Temp., °C:	Non déterminé	Explosive Limits, vol%:	1.1 - 36.0
Plage du point d'ébullition:	64 - 285	Point d'éclair, °C:	11
Inflammabilité:	Supporte la combustion	Auto-ignition Temp., °C:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	Pression de vapeur, mmHg:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Éviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Éviter toutes les sources d'inflammation possibles. Éviter le contact avec les métaux.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts. Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldéhyde. La décomposition produit du chlorure d'hydrogène, le chlore et les gaz d'hydrogène.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque des lésions oculaires graves. La substance cause l'irritation grave des yeux. Les lésions peuvent être permanentes.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Grave irritant; peut causer des lésions cutanées permanentes.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Nocif si inhale. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Poison, peut être mortel ou causer la cécité si ingéré. Nocif si ingéré. Corrosif et peut causer des lésions graves et permanentes de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Peut causer des troubles du système nerveux central (narcoïse occasionnant une perte de coordination, une faiblesse, de la fatigue, de la confusion mentale et une vue brouillée) et/ou des lésions. Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Des concentrations élevées peuvent avoir des effets néfastes sur le système nerveux central (sommolence, étourdissements, nausées, maux de tête, paralysie et vue brouillée) et/ou des lésions. 315 <undefined>

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
100-51-6	Alcool Benzylrique	1230 mg/kg Rat	2000 mg/kg Rabbit	11 mg/L Rat
2855-13-2	Diamine d'Isophorone	1030 mg/kg Rat	> 2,000 mg/kg Rat	25 mg/L
1477-55-0	Bis(aminométhyl)benzène, 1,3-	660 mg/kg Rat	2000 mg/kg Rabbit	1.34 mg/L Rat
84852-15-3	Nonylphénol	1300 mg/kg Rat	2000 mg/kg Rabbit	25 mg/L
98-54-4	(tert-butylrique)-Phénol 4	> 2000 mg/kg Rat	2318 mg/kg Rabbit	N.E.
64-17-5	Éthanol	7060 mg/kg Rat	15,800 mg/kg Rabbit	30,000 mg/L Rat
90-72-2	2,4,6-Tris[(Diméthylamino)Méthyl]phénol	1200 mg/kg Rat	1280 mg/kg Rat	25 mg/L
67-56-1	Alcool Méthylrique	6200 mg/kg Rat	15840 mg/kg Rabbit	N.E.

N.E. - Not Established

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: N'incinerez pas les récipients fermés. Ce produit comme fourni est défini par USEPA comme déchet dangereux inflammable. Débarassez-vous de la portion non utilisée du produit comme déchet dangereux (D001) selon le règlement fédéral, local, et de l'état. Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. 774 <undefined>

14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada) - FRENCH
UN Number:	UN3470	UN3470	NA	UN3470
Nom UN::	Produit de la famille des peintures, Corrosif, Inflammable	Paint related material, corrosive, flammable	Forbidden for air transport in this packaging	Paint related material, corrosive, flammable
Classe de danger :	8, (3)	8, (3)	NA	8, (3)
Groupe d'emballage:	II	II	NA	II
Quantité Limitée:	Non	Non	NA	Non

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Gas under pressure, Acute Toxicity (any route of exposure), Reproductive toxicity, Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
Nonylphénol	84852-15-3
Alcool Méthyllique	67-56-1

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
Nonylphénol	84852-15-3

Réglementations des états américains : comme suit:**DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:**

WARNING: Cancer et effet nocif sur la reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres informations**Evaluations HMIS**

Santé: 2* **Inflammabilité:** 3 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X

Classements NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité:** 0

Volatile Organic Compounds 89 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 4/1/2020

MOTIF DE LA RÉVISION: Revision Description Changed
 Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
 01 - Identification
 02 - Hazard Identification
 09 - Physical & Chemical Properties
 11 - Toxicological Information
 15 - Regulatory Information
 16 - Other Information
 Revision Statement(s) Changed

Légende: N.A. - Not Applicable, N.D. - Not Determined, N.E. - Not Established

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.